Le Syndicat Scolaire Intercommunal regroupe les communes de Cras, Morette, Chantesse, Notre Dame de L'Osier et Vatilieu. Il a pour mission d'assurer le fonctionnement des services scolaires, transports et garderies.

Le Syndicat Scolaire a pour objet l'organisation, la gestion du personnel et la coordination des services scolaires des cinq communes. Les recettes du Syndicat Scolaire comprennent uniquement la contribution des communes associées et les recettes de garderies.

Le Syndicat est administré par un comité de délégués élus par les conseils municipaux des communes adhérentes. Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et suppléants. Le comité élit parmi ses membres un(e) Président(e) et un(e) Vice Président(e) qui forment le bureau du comité.

Le bureau du comité syndical

Présidente : Nicole DI MARIA Cras

Vice-Présidente : Isalia PETMEZAKIS

Les représentants de Chantesse

Titulaires : Mme Charlotte MONTMEAT - Mme Carole BLOND

Suppléante : Mme Josiane CHAVOUTIER

Les représentants de Cras

Titulaires : Mme DI MARIA Nicole - Mme MOROT Barbara

Suppléante : Mme CLAUDIO Catherine

Les représentants de Morette

Titulaires : M. DORIOL Franck - Mme GEYMOND Marie-Claire

Suppléants : Mme MUZELIER Lyliane - Mme COULON Julie

Les représentants de Notre-Dame de l'Osier

Titulaires : Mme Isalia PETMEZAKIS - Mme Mélanie QUINEAU

Suppléants : Mme Claire BRICHET-BILLET - M.Denis VINSON

Les représentants de Vatilieu

Titulaires : M. ROUX BERNARD Gaëtan - Mme ZAMMIT Ammandine

Suppléants : Mme PRELLE Patricia - M. NIEVOLLET Cédric